

<https://enseignants.se-unsa.org/Semaine-de-la-direction-augmentation-des-decharges>



Enseignants de l'Unsa

Semaine de la direction : augmentation des décharges

- Direction et fonctionnement d'école -

Date de mise en ligne : mercredi 24 mars 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



D'après le sondage Ifop réalisé auprès des directrices et directeurs, l'évolution qu'ils souhaitent prioritairement est l'amélioration du régime de décharge. C'est le cas quel que soit le volume de décharge des répondants, et dans les mêmes proportions.

Au total, 63 % des directrices et directeurs estiment qu'il s'agit d'une évolution prioritaire pour l'avenir du métier. Pour le SE-Unsa, le régime de décharge doit être amélioré pour tous très rapidement.

Historique

Le protocole de mesures pour les directeurs d'école de 2006, signé uniquement par le SE-Unsa, actait enfin du temps de décharge pour les écoles de 1 à 4 classes qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors.

Cette avancée du SE-Unsa a ainsi permis d'étendre le régime d'un jour de décharge hebdomadaire aux écoles de 4 classes et de créer une décharge de « rentrée scolaire » de 2 jours pour les écoles de 1 à 3 classes.

- Rentrée 2014 : les écoles de 1 à 3 classes ont vu leur décharge atteindre 4 jours/an.
- Rentrée 2015 : les écoles de 3 classes sont passées à 10 jours/an et les écoles de 9 classes élémentaires et primaires à 1/3 de décharge.
- Rentrée 2016 : les écoles de 2 classes sont passées à 10 jours/an de décharge et les écoles de 8 classes à 1/3 de décharge.

Et pour la rentrée 2021 ?

Après de nombreux mois de travail et de concertation, une augmentation du régime de décharge a enfin été actée en décembre 2020 pour la rentrée de septembre 2021 pour certaines écoles :

- les écoles de 1 classe passent à 6 jours/an de décharge ;
- les écoles de 2 et 3 classes passent à 12 jours/an de décharge ;
- les écoles de 9 classes élémentaires et primaires obtiennent la même décharge que les écoles de maternelle, à savoir une 1/2 décharge ;
- les écoles de 13 classes élémentaires et primaires se rapprochent du régime des maternelles en passant à 3/4 de décharge.

Si les postes alloués pour cette amélioration sont loin d'être suffisants, ils sont les bienvenus. Ils doivent permettre d'assurer une régularité des décharges des plus petites écoles et de tendre à l'alignement du régime de décharge des écoles élémentaires et primaires sur celui des maternelles.

Ensemble pour la direction

Semaine de la direction : augmentation des décharges

Afin de continuer à obtenir des avancées, le SE-Unsa travaille depuis plusieurs mois au sein d'un groupe plus large. Constitué d'organisations syndicales (SE-Unsa, Sgen-CFDT et SNE), du GDID (groupement de défense des idées des directeurs d'école) et du GTRID (groupe de travail et de réflexion indépendant de directeurs), ce groupe a été reçu en audience par le ministère pour traiter notamment du sujet des décharges (Lire notre article : enseignants.se-uns.org/Direction-d-ecole-expression-commune-pour-une-reconnaissance-de-la-fonction)

Les propositions du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, le régime de décharges doit être amélioré avec :

- l'alignement du régime de décharges sur celui des écoles maternelles ;
- un temps supplémentaire de décharge pour les directrices et directeurs exerçant en éducation prioritaire et ceux dont l'école comprend une Ulis-école, une UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) ou une Clex (classe externalisée) ;
- une amélioration du régime de décharge pour tous :

Nombre de classes	1	2	3	4 à 6	7	8	9 élé	9 mat	10	11 et 12	13 élé	13 mat	14 et plus
Décharge actuelle	4 j/an	10 j/an	0,25	0,33	0,50	1							
Décharge rentrée 2021	6 j/an	12 j/an	0,25	0,33	0,50	0,75	1						
Proposition du SE-Unsa	12 j/an	18 j/an	0,25	0,33	0,50 + 0,50 MSup*	0,75 + 0,25 MSup*	1						

* Le régime de décharge ainsi amélioré prévoit un groupe intermédiaire de 7 à 10 classes, entre la demi-décharge et la décharge totale. Les directeurs d'école, complètement déchargés de la responsabilité d'une classe, conserveraient une mission d'enseignement auprès des élèves (co-intervention, ateliers, dédoublement ponctuel, etc) sur le principe d'un maître supplémentaire dans l'école. Cela permettrait de limiter le sentiment de schizophrénie ressenti par le directeur qui est aussi enseignant.

>> [Participez à la Semaine de la direction d'école et retrouvez les outils :](http://enseignants.se-uns.org/22-26-mars-2021-Semaine-de-la-direction-d-ecole-par-le-SE-Unsa)
enseignants.se-uns.org/22-26-mars-2021-Semaine-de-la-direction-d-ecole-par-le-SE-Unsa

Lire aussi

>> enseignants.se-uns.org/Semaine-de-la-direction-simplification-des-taches

>> enseignants.se-uns.org/Semaine-de-la-direction-conditions-d-exercice-et-remuneration